

DIRECTIVE CRÉDIT IMMOBILIER - DCI 7H - FORMATION CONTINUE ANNUELLE



Accès illimité 24/24 et 7/7 : plateforme Demos

Objectifs

Etre en conformité avec les exigences réglementaires • Etre à jour sur les nouveaux dispositifs de financement et de fiscalité de l'immobilier

Profil Stagiaire(s)

Toute personne qui exerce une activité de conseil, d'intermédiation ou d'octroi de crédit immobilier (établissement de crédit, courtier, mandataire en crédit immobilier et IOBSP)

Concepteur des modules

Ce module a été conçu par des spécialistes de la formation à distance et des sujets : Banque/assurance.



MODULES

Connaître la fiscalité de l'agent immobilier et du marchand de biens

Les professionnels de l'immobilier se différencient par la nature de leur activité ainsi que par leurs conditions d'exercice.

Savoir monter le dossier de crédit immobilier

Il existe plusieurs types de crédits immobiliers proposés à de futurs propriétaires. Pour proposer le crédit adapté, une étude approfondie de leur demande de prêt est réalisée et requiert la constitution d'un dossier de crédit (documents divers à fournir, garanties).

Droits des consommateurs

La protection du consommateur, en matière de service bancaire notamment, procède en simplifiant les recours contentieux (action de groupe) ou amiable (médiation) en encadrant les pratiques commerciales abusives (clauses contractuelles) et rendant plus accessibles les services bancaires aux personnes les plus fragiles financièrement.

Les organes de tutelle, de contrôle, de gestion et de représentation des marchés financiers

Différents organes de tutelle, de contrôle, de gestion et de représentation des marchés financiers ont été mis en place. On peut citer, par exemple, pour les plus connus, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel (ACP).

Connaître les différents types de banques et l'organisation d'une activité spécialisée

La Fédération bancaire française regroupe l'ensemble des banques, parmi lesquelles les banques mutualistes et les coopératives. Certaines banques décident de se spécialiser. Pour se différencier de leurs concurrents, elles adoptent alors une organisation spécifique.

Connaître l'organisation d'une banque universelle et d'une fédération de banques

Une banque universelle se caractérise par sa stratégie de présence, ses activités et son organisation. Elle peut adhérer à une fédération de banques dans le but de bénéficier de certains avantages. Il existe plusieurs fédérations de banques sur le plan régional et local, qui s'organisent généralement autour d'un organe central.

Classification des IOBSP et modalités d'exercice de l'activité

La création du statut d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement (IOBSP), par la loi de régulation bancaire et financière du 22 octobre 2010 a eu notamment pour objectif d'harmoniser les différents statuts d'intermédiaires existants et contribuer ainsi à renforcer leur professionnalisme.

Contactez-nous

Conseiller formation
09 88 66 10 00
inscriptions@demos.fr



Protection du consommateur en matière de crédits immobiliers

Un dispositif de protection de l'emprunteur immobilier a été élaboré par le législateur français. Institué à l'origine par la loi Scrivener, ce dispositif a été modifié à différentes reprises, puis dernièrement par la transposition en droit français de la Directive Européenne MCD.

Connaître les différents types de crédit immobiliers à proposer

Plusieurs formes de crédits immobiliers sont proposées aux personnes désirant devenir propriétaires de leur résidence principale : prêts classiques, réglementés, spécifiques, aides publiques.

Connaître le financement de l'immobilier locatif

Des avantages fiscaux ont favorisé le développement des investissements locatifs, à travers la mise en place de différents dispositifs. De plus, une offre variée de crédits est à disposition d'un particulier désireux d'acquérir un logement, dans le but de le louer. Toutefois, l'achat à crédit d'un bien immobilier comporte divers risques qu'un emprunteur.

La lutte contre le surendettement et les mesures de prévention

En accumulant des crédits de diverses natures, certaines personnes peuvent se retrouver en situation de surendettement. Afin de lutter contre ce phénomène, des mesures de prévention ont été mises en place.

Connaître les caractéristiques de l'assurance emprunteur

Lorsqu'une banque étudie une demande de crédit à la consommation ou de crédit immobilier, elle va d'abord analyser la solvabilité du client pour se garantir contre les risques de non-remboursement ou de retard de paiement. Elle va aussi, dans la plupart des cas, demander au client de souscrire une assurance emprunteur.

Les règles de bonne conduite des IOBSP

Les intermédiaires en opérations de banques et en services de paiement sont soumis à un certain nombre de règles de « bonne conduite », qui dépendent de la nature de leur activité, et ont vocation à protéger le client, effectif et potentiel. Elles consistent, essentiellement, à leur apporter une bonne information et à veiller au respect de leurs intérêts.

Structure

Dès validation de son inscription par DEMOS, l'apprenant reçoit par mail une confirmation d'accès sur notre plateforme de formation.

Cet accès est personnel et sécurisé par un mot de passe.

Durant la validité de son programme, l'apprenant se forme en réalisant, 100% à distance et à son rythme, ses modules eLearning.

A tout moment, il peut solliciter le service d'Assistance Demos pour toute question d'ordre technique ou fonctionnel (prise en main de la solution).

L'apprenant est encadré par le service support Demos qui le suit régulièrement aux étapes clés de sa formation : relance si non connexion, félicitations, suivi individuel de la progression, clôture. Ce service d'encadrement est assuré par mail (messagerie intégrée au HUB).

A l'issue de la validité de son programme, l'apprenant reçoit, par mail, un certificat de réalisation conforme à ses réalisations.

A l'issue de son programme, l'apprenant est invité à répondre à un questionnaire de satisfaction.

DIRECTIVE CRÉDIT IMMOBILIER - DCI 7H - FORMATION CONTINUE ANNUELLE



Accès illimité 24/24 et 7/7 : plateforme Demos

Méthode pédagogique

DESCRIPTION :

La Directive Crédit Immobilier du 4 Février 2014, transposée en droit français en 2016, est destinée principalement à uniformiser la réglementation en matière de crédits immobiliers au niveau européen pour tous les acteurs distribuant ce type de produit.

LES PLUS DE CETTE FORMATION :

- Parcours de formation 100% en ligne
- Quiz de validation de modules
- Suivi de la progression du parcours
- Parcours souple et ergonomique
- Modules mis à jour en fonction de l'évolution des lois